



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 26 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie au sujet du conflit Ukraine-Russie et notamment, de sa situation sécuritaire et de l'instabilité générale potentiellement engendrée par ce conflit à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes.

Depuis l'automne 2021, la guerre entre les séparatistes russes et l'armée ukrainienne dans la région frontalière du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, connaît un regain de tensions. Fin octobre, des vidéos ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux, montrant des mouvements de troupes et autres armes lourdes russes en direction de la frontière ukrainienne.

L'Ukraine et les Etats-Unis accusent Moscou d'avoir massé plus de 100 000 soldats à la frontière russo-ukrainienne en vue d'une possible invasion. Hier, la Russie aurait même lancé des manœuvres à la frontière et en Crimée. Il s'agirait d'opérations "interarmées" impliquant notamment l'armée de l'air et l'antiaérien, des groupes de navires des flottes de la mer Noire et de la mer Caspienne.

De son côté, la Russie affirme se défendre contre une expansion éventuelle de l'Otan à ses portes et exige des engagements des Occidentaux pour reprendre les négociations.

Alors que la situation sécuritaire se dégrade progressivement en Ukraine, de nombreux experts pensent que si l'escalade continue, nous risquons le plus important conflit terrestre depuis la Seconde Guerre mondiale.

En ce qui concerne les réponses internationales, les dirigeants des États-Unis, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Pologne ont affirmé leur soutien « sans réserve » à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ont promis des « conséquences très lourdes » en cas « d'agression » contre l'Ukraine. Face aux activités militaires de la Russie aux frontières ukrainiennes, les pays de l'Otan ont envoyé des navires et des avions de combat pour renforcer leur défense en Europe de l'Est.

Dans ce contexte, j'aimerais interroger Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la position luxembourgeoise ainsi que sur la position européenne à ce sujet. Je souhaiterais savoir de Monsieur le Ministre, quels sont les scénarios envisagés dans le cas où la désescalade souhaitée et recherchée ne serait pas effective.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Claude Wiseler
Député